



SAFAC-J

Service Anti-Fraude, Anti-Corruption-Justice
Syndicat des Assurés Sociaux à l'Echelon National et Européen
Département de la Haute-Savoie (74)
Siège : 14 Rue du Clos Fleury 74100 Annemasse
Mail : safac.j74@gmail.com

**RECEPISSE DE REMISE DE DOCUMENT
EN MAIN PROPRE ou par AR**

05 JUIN 2025

Tribunal judiciaire
3 rue Saint Jacques
28000 Chartres

Adressé à : Estelle Jond-Necand, Présidente



ONT ETE REMIS A

Accueil du Tribunal judiciaire

• CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE.

Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption-Justice du groupe SAFAC-J. pour PREJUDICE,
Document établi sur 5 pages - PIECES JOINTES de la Constitution de partie civile
5 pièces sur 43 pages

→ Nos réf : N° Parquet 2837100001 Procédure n° RG 01.2024
→ Vos réf : N° Parquet 24355000003 Identifiant justice : 2404805807F

• ORDONNER LA RESTITUTION DES BIENS PHYSIQUES ET MATERIELS

PAR :

Adan Sekkiou, en sa qualité de Procureur Général (juriste officiel)



SAFAC-J
Service Anti-Fraude, Anti-Corruption-Justice
Syndicat des Assurés Sociaux à l'Echelon National et Européen
Département de la Haute-Savoie (74)
Siège : 14 Rue du Clos Fleury 74100 Annemasse
Mail : safac.j74@gmail.com

RECEPISSE DE REMISE DE DOCUMENT EN MAIN PROPRE ou par AR



Tribunal judiciaire
3 rue Saint Jacques
28000 Chartres

Adressé à : Frédéric Chevallier, Procureur de la République



ONT ETE REMIS A

Accueil du Tribunal judiciaire

- CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE.

Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption-Justice du groupe SAFAC-J. pour PREJUDICE,
Document établi sur 5 pages - PIECES JOINTES de la Constitution de partie civile
5 pièces sur 43 pages

→ Nos réf : N° Parquet 2837100001_Procédure n° RG 01.2024
→ Vos réf : N° Parquet 24355000003 Identifiant justice : 2404805807F

- ORDONNER LA RESTITUTION DES BIENS PHYSIQUES ET MATERIELS

PAR :

Adan Sekkiou, en sa qualité de Procureur Général (juriste officiel)



SAFAC-J
Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice
Service Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice
Syndicat des Assurés Sociaux à l'Echelon National Européen et international
Région Eure et Loir ■■■
Siège : 2 rue du Pont Saint Jean – 28260 Saussay
Mail : accueil@safac-j.fr
Numéro d'enregistrement : SP 28.37100001
Numéro RG L7-23/0005 de La Cour d'appel de Metz (57) Service Civil du Parquet
Numéro RG 24 /13 parquet de Blois (41)
Marque déposée à l'INPI n° 20 4 699 255 - Service Juridique n° 45



Le Syndicat SAFAC-J veille au respect du Droit et des Lois françaises, de leurs conformités avec la Constitution, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne et de la loi internationale.

Il veille au respect de la Loi et de l'application du Droit Français.

Le Syndicat SAFAC-J est régi par les statuts de La loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884, il est également chargé de l'étude et de la défense de ses administrateurs suivant le Code du Travail, et de leur couverture Sociale par le Code de la Sécurité Sociale, Le Code de la Mutualité, Le Code de la Consommation, Le Code du Commerce, Le Code Monétaire et Financier, Le Code Général des Impôts, Le Code de Procédure Civile, Le Code Civil, Le Code de Procédure Pénale, Le Code Pénal, Le Code des Assurances, Le Code des Relations entre le Public et l'Administration et tout code nouveau.

'Nemo Censetur Ignorare Legem "

- Nul n'est Censé Ignorer la Loi

Nos réf : N° Parquet 2837100001

Procédure n° RG 01.2024

Vos réf : N° Parquet 24355000003

Identifiant justice : 2404805807F



TRIBUNAL JUDICIAIRE

3 rue Saint-Jacques

28000 Chartres

A l'attention de Mme Estelle Jond-Necand
Présidente du Tribunal

Le Rove, le 3 juin 2025

RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ RÉCEPTION N°

Représentants de l'État dont la responsabilité est engagée

- Christian Dupessey et Maire d'Annemasse, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- Xavier Goux-Thiercelin et Procureur de la République de Thonon-les-Bains, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- François Bouriaud et Président du Tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- Jean-François Beynel, Premier Président de la Cour d'appel de Versailles, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- Frédéric Chevallier et Procureur de la République de Chartres, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- Bruno Badré et Inspecteur général de la Justice, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- Virginie Duby-Muller, Députée de Haute-Savoie, par Remise en main propre, ou RAR, si refusée,
- Huissiers/commissaires de justice,
- Notaires,

Nous tenons à réaffirmer notre attachement à l'État de droit et à la justice. En conséquence, nous vous invitons d'activer tous les leviers institutionnels pour garantir notre sécurité et le respect de nos droits.

Dans l'attente de la restitution de tous les biens confisqués, d'ordonner la protection du syndicat anti-Fraude, Anti-Corruption-Justice du groupe SAFAC-J, en tant qu'organisation syndicale légalement constituée.

Dans cette attente, pour que l'établissement des dossiers de préjudices puissent être menés à bien et ce, conformément à la loi,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascal Cardoso-Gastao

Juriste officiel

*Procureur Général du Groupe SAFAC-J
Service Anti-Fraude, Anti-Corruption-Justice
National, Européen, International*



Rachel Petit

Juriste officielle

Présidente du groupe SAFAC-J06



DOCUMENT ETABLIS SUR 5 PAGES

Pièces jointes

Pièce 1 : Avis d'audience du 19 juin 2025, pour constitution de partie civile (4 pages),

Pièce 2 : RAR n° 1A 210 457 1952 8 à l'attention de Xavier Goux-Thiercelin, Procureur de la République du Tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains (11 pages),

Pièce 3 : Référé pour nullité d'assignation et inscription en faux en écriture et escroquerie en bande organisée en date du 14 mai 2025 (9 pages),

Pièce 4 : Pièces communiquées dans Référé pour nullité d'assignation (18 pages),

Pièce 5 : Certificat médical de Pascal Cardoso-Gastao (1 page)

